

Test de connaissance du Français carte de Résident en France (TCF CRF)

Objectifs

Le TCF a pour objectif de mesurer le niveau de compréhension et d'expression à l'ORAL et à l'ECRIT en français.

Les postulants à la carte de résident en France devront prouver qu'ils maîtrisent le français niveau A2 aux épreuves de compréhension et d'expression orales et écrites.

Prérequis

- ✓ Aucun diplôme préalable n'est requis pour se présenter à l'examen.
- ✓ Avoir plus de 16 ans.

En s'inscrivant aux épreuves du TCF, le candidat atteste être en capacité de répondre aux exigences du test et du niveau à atteindre.

Moyen pédagogique

- Une équipe d'examineurs habilités pour l'accueil du candidat et l'évaluation.
- Salles de formation équipées de tables individuelles.

Contenu

Le "TCF carte de Résident en France" comprend 4 épreuves obligatoires :

- Compréhension orale ... 15 min
- Compréhension écrite ... 20 min
- Expression écrite ... 30 min

Modalité de passation : salle d'examen collective.

- Expression orale ... 10 min*

Modalité de passation : entretien individuel avec un examinateur.

**Temps d'interaction effectif (hors explication des consignes et évaluation du candidat).*

> Pour plus d'information, consulter le manuel du candidat au TCF sur <https://www.france-education-international.fr/>

L'obtention d'un niveau A2 ou supérieur est un élément du dossier de demande de la carte de résident parmi d'autres et ne garantit pas l'acceptation du dossier.

Organisation

1



Votre dossier sera traité à réception du formulaire d'inscription accompagné du règlement et des pièces à fournir. Les dates communiquées sont susceptibles d'évoluer. Un mail de confirmation vous sera transmis à réception du dossier COMPLET.

2



Le règlement est à effectuer au moment de l'inscription, par virement bancaire ou en espèce à l'accueil. Aucune annulation et aucun remboursement ne seront acceptés après la date de passation de l'examen.

3



Une convocation à l'examen vous sera envoyée au plus tard 3 semaines avant l'épreuve. Vous devez vous présenter aux heures mentionnées sur votre convocation sous peine d'invalidité de votre examen. AUCUN RETARD ACCEPTE

4



Les résultats seront disponibles dans un délai de 20 jours après l'examen. Vous serez averti par SMS de la mise à disposition de votre attestation. Si vous souhaitez qu'une tierce personne retire votre attestation remettez lui une procuration + copie de votre carte d'identité.

Profil

Toute personne étrangère de moins de 65 ans sollicitant pour la première fois la délivrance d'une carte de résident de longue durée (valable 10 ans) ou d'une carte portant la mention « résident de longue durée – UE »

Cas de dispense du test

Diplôme français niveau V bis minimum

(CAP, BEP, Diplôme national du brevet, etc.)

DELFDALF A2 minimum, Certification RNCP, DU

Financement

- Personnel de 150€ en espèce ou par virement bancaire

Nous rencontrer :

1, rue de la petite reine
44100 Nantes

Nous contacter :

Diana BOURCIER & Myriam CLISSON
02.40.94.99.52
sieg@espaces-formation.com